

TECHNIQUE DE RANDONNEE EQUESTRE DE COMPETITION voilà la définition du mot TREC.

Ce n'est ni de l'endurance, ni du trekking, ni du military, ni du concours complet... mais alors c'est quoi ?? Le TREC englobe diverses disciplines équestres regroupées en trois épreuves et réparties sur 1 ou 2 jours selon les concours. Ces 3 épreuves sont à exécuter avec le même cheval. La première s'appelle le POR (parcours d'orientation et de régularité). Il s'agit de parcourir de 20 à 40 km (en fonction du niveau de l'épreuve), ici à Diesse 35 km, après avoir relevé sur une carte à disposition (avec un temps limité à 20 min.) l'exactitude du tracé, la vitesse imposée par tronçon (6 à 12 km/h). Des postes de contrôle sont disséminés tout le long du parcours. La deuxième épreuve est appelée PTV (parcours en terrain varié). C'est un circuit de 1,5 à 5 km selon le terrain, à effectuer en un temps idéal représentant environ 12 km/h. Ce circuit est parsemé de différents obstacles tels que tronc d'arbre, passerelle, forte montée, etc. Les juges s'intéressent davantage à l'efficacité, la franchise et le style de la paire cavalier/ cheval qu'aux performances du cheval. Cette épreuve se déroule très souvent le 2ème jour. La troisième épreuve s'appelle MA (maîtrise des allures). Dans un couloir de 2 m. de large et d'une longueur de 150 mètres, il s'agira de faire un aller au galop le plus lent (266m/min) et revenir au pas le plus rapide (132 m/min.) Un classement est effectué selon le résultat des trois épreuves.